

LA CRISE DES MORGUES AU BÉNIN: LE GOUVERNEMENT INITIE UN PROJET POUR METTRE FIN AUX PRATIQUES MACABRES

Depuis quelques années, le Bénin est confronté à une situation alarmante des morgues. De véritables mafias se sont développées autour de ces lieux de recueillement des défunts, où les corps s'entassent dans des conditions insalubres, défiant toutes les normes établies. Des scènes choquantes de négligence et de manquement à la dignité des défunts qui laissent les populations indignées et désespérées.



Au Bénin, les morgues illégales foisonnent de village en village. Dans ces morgues illégales, les corps sont empilés les uns sur les autres, jusqu'à plus d'un mètre de hauteur, dans un état avancé de putréfaction. Les quelques morgues aux normes sont insuffisantes pour faire face à l'afflux de défunts. C'est le cas de la morgue du centre national hospitalier et universitaire de Cotonou.

Face à cette situation critique, Medard Koudebi, un acteur de la société civile très engagé sur la question, n'a cessé de lancer des cris d'alarme depuis plusieurs années.

Malheureusement, ses appels à l'action ont été confrontés à des menaces et des actes d'intimidation, forçant les populations à se taire par crainte de représailles. Il y a quelques mois, l'État avait ordonné le désengorgement de certaines morgues en enterrant près de 1 000 corps non réclamés dans une fosse commune. Cependant, cette mesure n'a pas réglé le problème de fond lié aux morgues insalubres et illégales.

Face à cette situation, le gouvernement béninois a pris une décision cruciale lors de sa séance du Conseil des ministres du 26 juillet 2023. Il a annoncé la légalisation des études de faisabilité et de dimensionnement d'un projet ambitieux visant à créer un centre funéraire, une morgue, un crématorium et une école de formation de thanatopraxie.

Cette décision marque un pas en avant vers la résolution de la crise des morgues au Bénin. En créant des infrastructures modernes et conformes aux normes, le gouvernement aspire à mettre un terme aux pratiques macabres et à offrir aux familles béninoises un lieu de recueillement digne pour leurs défunts.

Le projet de centre funéraire permettra aux familles de rendre un dernier hommage à leurs proches dans des conditions respectueuses et apaisantes. La morgue aux normes garantira la préservation des corps dans des conditions adéquates, tandis que le crématorium offrira une alternative plus respectueuse de l'environnement.

L'école de formation de thanatopraxie jouera un rôle essentiel en professionnalisant le secteur funéraire, assurant des prestations de haute qualité et conformes aux normes internationales. Le gouvernement béninois est conscient des défis à relever pour mener à bien ce projet, mais il est résolu à apporter des solutions concrètes pour mettre fin aux pratiques déplorables dans les morgues du pays.

Megan Valère SOSSOU